

1. **Acceptation de nos conditions**
Nos conditions générales et particulières de vente, et de livraison, sont réputées être admises par nos clients, même lorsqu'elles sont en contradiction avec ses conditions d'achat. Ces dernières ne nous engagent que si nous les avons acceptées en termes exprès par écrit. Notre accord ne peut en aucun cas être déduit de la circonstance que nous aurions accepté le marché sans protester contre les stipulations des conditions générales d'achat de notre client. Toute personne agissant pour notre client sera supposée disposer du mandat requis pour l'engager à notre égard.
2. **Offres & bons de commande**
Les offres et bons de commande émis par Liberty TV ont une durée de validité de 30 jours.
3. **Prix**
Sauf dispositions contractuelles particulières, nos prix indiqués ont un caractère purement indicatif et ne nous lient en aucun cas. Nos prix sont modifiables sans préavis. Ils s'entendent taxes en sus. Les frais de port éventuels sont à charge du client.
4. **Engagement**
Nos intermédiaires, agents, vendeurs n'ont pas pouvoir pour engager la société. Leurs offres doivent être confirmées par les personnes ayant le pouvoir d'engager la société.
5. **Délais de diffusion ou de mise en ligne**
Les délais de diffusion ou de mise en ligne ne sont donnés qu'à titre de renseignement et ne sont pas de rigueur. Sauf stipulation expresse contraire, un retard justifiable ou inférieur à 1 mois, dans la diffusion ou la mise en ligne, ne peut donner droit à l'annulation d'une commande. Aucune indemnisation ne peut être exigée pour quelque retard que ce soit. Les commandes avec un délai de diffusion ou de mise en ligne de plus d'1 mois, sont acceptées, sous réserve des hausses de prix qui nous sont imposées par nos propres fournisseurs et des circonstances indépendantes de notre volonté qui rendraient impossible ou plus onéreuse la diffusion ou la mise en ligne. Nous nous réservons le droit de faire des diffusions ou des mises en ligne partielles constituant autant de ventes partielles distinctes.
6. **Reserves à l'acceptation et diffusion**
Nous nous réservons le droit de suspendre ou de refuser la diffusion ou mise en ligne commandée. Cette suspension peut notamment être justifiée par la violation de droits de tiers, de dispositions légales (relatives, par exemple, à la protection de la vie privée, du droit d'auteur, de propagande politique, philosophique ou religieuse, etc.), de la moralité ou des intérêts commerciaux de Liberty TV.
Si cette suspension est effectuée pour préserver les droits de tiers, ou pour éviter la violation d'une disposition légale, aucune indemnisation ne pourra être réclamée.
7. **Acomptes**
Les acomptes versés sont à valoir sur le prix de la commande et ne constituent pas des arrhes dont l'abandon autoriserait le client à se dégager du contrat.
8. **Dates de diffusion**
Il est entendu que les vacances, les jours fériés, et autres circonstances spécifiques ne permettent pas de déterminer avec précision la date exacte de diffusion ou de mise en ligne. Liberty peut également être amenée pour des raisons d'actualité ou d'opportunité à modifier la date de diffusion ou de mise en ligne sans que l'annonceur puisse prétendre à un dédommagement quelconque. Les dates fixées pour les diffusions et mises en ligne ne sont pas garanties et constituent de simples indications. Il sera néanmoins tenu compte, dans toute la mesure du possible, des desiderata de l'annonceur.
9. **Modification ou suspension d'ordres**
Toute modification aux instructions données ou suspension n'est valable que moyennant l'envoi d'une lettre recommandée adressée à Liberty TV minimum 8 jours ouvrables avant la première diffusion ou mise en ligne. Le budget initialement alloué sur le bon de commande ne peut en aucun cas être diminué. Aucun remboursement ne sera effectué.
10. **Annulation de commande**
Les conditions d'annulation ne concernent que la diffusion. En cas de production par Liberty TV, l'annulation d'une commande entraîne 100% de frais. Une annulation complète de commande est possible moyennant un délai de préavis de 12 semaines. Une confirmation écrite envoyée par courrier recommandé est exigée. Les annulations ne seront acceptées que moyennant l'acquiescement d'un dédit suivant déclinaison ci-dessous :
A 12 semaines de la première diffusion ou mise en ligne : 20%. De 12 à 10 semaines de la première diffusion ou mise en ligne : 30%. De 10 à 8 semaines de la première diffusion ou mise en ligne : 40%. De 8 à 6 semaines de la première diffusion ou mise en ligne : 60%. De 6 à 4 semaines de la première diffusion ou mise en ligne : 80%. Moins de 4 semaines avant la première diffusion ou mise en ligne : 100%.
11. **Responsabilité de l'annonceur et garantie**
L'annonceur est réputé agir en qualité d'auteur, en tout cas, il assume seul à l'égard des tiers l'entière responsabilité de la diffusion ou mise en ligne de son sujet ou de sa publicité. L'annonceur garantit Liberty TV contre les conséquences d'un recours quelconque exercé contre elle par un tiers suite à la diffusion. Il s'engage également à nous payer, à notre demande, le coût de l'insertion d'un droit de réponse légal ou de toute autre information sur injonction judiciaire, devant être publié en conséquence de sa diffusion. L'annonceur garantit posséder les droits nécessaires sur les textes, dessins, photographies, films et autres éléments. Il garantit également Liberty TV contre tout recours en cas de violation des droits de tiers ou de dispositions légales.
12. **Matériel, support, format**
Il est expressément convenu que Liberty TV ne peut être tenu pour responsable des pertes ou dommages éventuels de tout matériel au sens large remis par l'annonceur à l'occasion de l'exécution de la commande. Tout le matériel au sens large fourni à Liberty TV par l'annonceur doit être compatible avec le matériel utilisé par Liberty TV. En cas contraire l'annonceur supportera seul la charge de mise en conformité ou de mise en compatibilité du matériel qu'il a fourni.
13. **Modification de production ou de post production**
S'il s'agit d'une production ou d'une post production télévisuelle réalisée par Liberty TV, toute modification d'une production réalisée fera l'objet d'une facture complémentaire.
14. **Responsabilité envers l'annonceur**
L'annonceur nous exonère de toute responsabilité du chef des conséquences d'une faute quelconque dans la diffusion, cette exonération étant toutefois exclue dans le seul cas d'une faute lourde et dans les autres cas prévus par la loi. De même, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui contiendraient une diffusion, dès lors que nous ne modifions pas le contenu de celle-ci. Nous déclinons toute responsabilité concernant la traduction des diffusions en langue étrangère ou, le cas échéant, leur publication dans une langue autre que le français. Enfin, et sauf disposition légale contraire, toute indemnité que nous pourrions néanmoins être amenés à verser à nos clients, ne pourra excéder le prix payé par l'annonceur pour la diffusion ou mise en ligne incriminée.
15. **Variation de la diffusion**
La diffusion de LibertyTV évolue concrètement en fonction des contrats signés avec les câblots opérateurs, télé distributeurs, opérateurs satellite, fournisseur d'accès ADSL, etc. En cas d'augmentation du nombre de foyers recevant LibertyTV pendant la durée du présent contrat, aucune augmentation ne sera facturée par LibertyTV à l'annonceur. En cas de diminution du nombre de foyers recevant LibertyTV pendant la durée du présent contrat, un à valoir proportionné aux nombre de foyers ne recevant plus LibertyTV durant la période du présent contrat sera émis, cet à valoir donnera droit à la diffusion supplémentaire et proportionnelle de la campagne en cours.
16. **Réclamations**
Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être introduite par écrit et recommandé dans les quarante-huit heures qui suivent la date de diffusion ou de mise en ligne, sans qu'elle puisse jamais suspendre, retarder ou annuler l'exigibilité du paiement.
17. **Force majeure**
Même dans le cas où des délais de mise à l'antenne ou de mise en ligne auraient été expressément convenus, des circonstances telles que la grève, le lock-out, l'incendie, l'inondation, le bris de machine, les retards des fournisseurs, les défauts de fonctionnement des émetteurs des signaux télévision ou Internet, les problèmes d'organisation interne de l'entreprise et toute circonstance similaire sont à considérer comme des hypothèses de force majeure, même lorsqu'elles ont pour effet de retarder ou de rendre impossible l'exécution du contrat. La commande sera suspendue à moins que le retard provoqué ne dépasse six mois. Les retards et/ou la non-exécution par Liberty TV de ses obligations pour des raisons de force majeure, telles que définies ci-avant, ne donnent droit à aucune indemnité envers l'annonceur.
18. **Conditions de paiement**
Toute commande inférieure ou égale à 5.000 euros est payable intégralement avant la diffusion ou la mise en ligne. Sauf stipulation contraire dans le contrat toute commande supérieure à 5.000 euros est payable de la façon suivante :
En cas de production par Liberty TV, 30% sont payables à la commande, 20% avant la première diffusion ou mise en ligne, 30% au milieu de la période contractuelle et les 20% restant à 30 jours de la dernière diffusion ou mise en ligne.
En cas de diffusion simple par Liberty TV, 30% sont payables avant la première diffusion, 30% au milieu de la période contractuelle et les 40% restant à 30 jours de la dernière diffusion ou mise en ligne.
Les seuls comptes acceptés pour recevoir les paiements du client sont les suivants :

Banque de Luxembourg 14 boulevard Royal à L-1022 Luxembourg IBAN : LU54 0080 9076 9300 1003 Swift-BIC : BLUXLULL	ING Banque Bld de l'Humanité 233A à B-1620 Drogenbos IBAN : BE66 3101 6913 4643 (310-1691346-43) Swift-BIC : BBRUBEBB
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

En cas de retard de paiement, un intérêt calculé à raison de 16% l'an sera dû de plein droit et sans mise en demeure, par le seul fait de l'échéance ainsi qu'une indemnité forfaitaire égale à 20% du montant de la facture, sans toutefois que cette indemnité puisse être inférieure à 250 euros. La présente clause ne nuit pas à l'exigibilité immédiate de la dette. En cas de résiliation et/ou de désistement du contrat à charge du client, il nous sera dû des dommages-intérêts forfaitaires égaux à 30% du prix de vente total. Nous pourrions demander une indemnité supérieure si le dommage est supérieur à 30%.

19. **Défaut de paiement**
Le défaut de paiement d'une facture à son échéance, le protège d'un effet même non accepté, toute demande de concordat, de sursis de paiement, même non officielle ou tout autre fait pouvant impliquer la solvabilité de l'acheteur, entraînent la déchéance du terme accordé pour le paiement, rendent celui-ci immédiatement exigible et nous confèrent le droit de résilier les contrats en cours sans autres formalités qu'une notification par lettre recommandée et sans que cela puisse donner lieu pour notre client au moindre dédommagement. La diffusion ou mise en ligne incomplète d'une commande ne peut justifier le refus de paiement des diffusions ou mises en ligne effectuées.
20. **Solidarité**
Si la facture, à la demande du donneur d'ordre, est établie pour un tiers, le donneur d'ordre et le tiers sont solidairement responsables pour le paiement de celle-ci et l'exécution des autres engagements résultant des conditions de vente.
21. **Attribution exclusive de compétence**
Tout litige relatif au présent contrat sera exclusivement réglé selon le droit applicable au Luxembourg. En cas de contestation, pour quelle cause que ce soit, la seule juridiction reconnue et acceptée de part et d'autre est celle des tribunaux de Luxembourg.